

Synthèse du questionnaire relatif à « l'échange des bonnes pratiques en matière d'apprentissage du français »

Le présent rapport ne prétend pas à l'exhaustivité et ne peut, vu le format temps qui m'est imposé, tenir compte de toutes les nuances, remarques, précisions qui nous ont été faites par nos différentes sections dans leurs réponses.

Onze nous ont répondu . Ce sont onze réponses fort intéressantes qui illustrent bien la variété du paysage de l'enseignement du français dans nos pays.

Cette variété tient, bien entendu, à des raisons historiques, géographiques, culturelles, politiques que chacun comprendra et que je n'ai pas à expliquer longtemps. La géographie est ce qu'elle est, l'histoire explique ce qui peut ou a pu rapprocher ou éloigner, une langue romane n'est pas une langue d'un autre groupe linguistique.

Malgré ces différences, on trouve dans ces contributions suffisamment de points communs pour que je puisse risquer une synthèse et peut-être tracer l'une ou l'autre piste.

Mais d'abord, permettez-moi, 4 considérations liminaires:

Ce premier questionnaire et ses réponses doivent nous inciter à:

- considérer cette réflexion de Vilnius comme un point de départ. Le format de nos réponses- malgré leur qualité- est trop modeste pour le considérer comme définitif et la réflexion doit être approfondie si l'on veut vraiment atteindre l'objectif: mieux aider, soutenir ceux qui enseignent ou apprennent le français.
- rester modeste : rappeler que lorsque l'on parle de maîtrise de la langue, il ne peut s'agir que d'une maîtrise ciblée :

«prendre au sérieux l'objectif d'offrir au citoyen l'empire sur sa langue postule ainsi que l'on redéfinisse cette maîtrise. Car en parler en termes absolus est une duperie. On ne peut jamais envisager qu'une maîtrise ciblée" (Jean-Marie Klinkenberg, in La langue et le citoyen)

- redire que l'apprentissage d'une langue est avant tout une question de confiance, que "l'hypercorrectisme" transforme les scrupules en inhibition, alors que c'est de confiance qu'a besoin celui ou celle qui se lance dans la belle aventure de parler une langue qui n'est pas la sienne.

- qu'il n'y a pas de méthode miracle mais qu'une politique linguistique doit se faire avec méthode, comme nous le signalent les contributions du canton de Vaud, (Guerre des Chapelles), de la Géorgie, de la Pologne, du Luxembourg, de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui toutes abordent sous un angle ou un autre cette question des méthodes, souvent sous l'angle du rapport : liberté /cohérence.

Et il est vrai qu'existent dans le domaine de l'apprentissage des langues des méthodes fort différentes.

Trois au moins: la méthode audio-visuelle structuro-globale, la méthode lexico-grammaticale, la méthode notionnelle/fonctionnelle.

Entre elles, des différences considérables.

Ainsi la méthode lexico-grammaticale consiste-t-elle schématiquement à retenir des listes de mots de vocabulaire, à mémoriser des règles de grammaire, à utiliser les uns et les autres dans des exercices spécifiques et finalement à orthographier correctement lors des dictées.

A un niveau d'apprentissage supérieur (dans le secondaire), on apprend à commenter des textes littéraires et à en composer sur le même modèle .Il s'agit donc de l'acquisition d'un savoir essentiellement déclaratif portant sur le niveau le plus élevé de la langue, l'enseignant comptant sur le monde extérieur pour apprendre à ses élèves à utiliser cette langue à bon escient et, si c'est une langue étrangère, à l'utiliser pour communiquer

Tandis que les méthodes communicatives/notionnelle/fonctionnelle substituent au triptyque « vocabulaire + grammaire (orthographe) + littérature» une logique qui jette les bases d'une didactique qui vise à l'apprentissage des 4 compétences de base écouter, parler, lire, écrire, qui ne relèvent plus du savoir mais du savoir-faire.

L'apprentissage formel, analytique, systématique de la langue, qui est réintégré dans les programmes, est ici mis au service de l'apprentissage de la communication qui dépend de plusieurs autres facteurs.

Il s'agit là d'une méthode que l'on peut qualifier immersive puisqu'elle vise continuellement à mettre l'élève en une situation de communication linguistique.

Chacun d'entre vous comprendra aisément que la cohabitation trop proche des deux méthodes n'est pas gage d'efficacité de l'apprentissage et qu'une politique

linguistique cohérente doit choisir, ajuster, adapter, organiser là où les deux coexistent.

1. Quelles sont, selon vous, les forces de l'enseignement du français dans votre pays?

Sont considérés comme tels et, cela n'étonnera, pas le fait que :

- le français fasse partie du système éducatif du pays depuis de nombreuses années et qu'un pourcentage importants d'étudiants suivent un enseignement dans cette langue. C'est le cas d'Andorre.

- Ou encore qu'il existe une tradition historique ou linguistique qui unit la langue d'un pays et la langue française. C'est le cas de la Moldavie. De nombreux élèves optent alors encore pour l'apprentissage du français comme deuxième langue.

Parfois, les réseaux sont tellement considérables qu'il ne peut quasi en être autrement. Nous pensons à la Roumanie où un grand nombre d'universités sont membres de l'Agence universitaire francophone, dispensent des formations universitaires en français et comptent un grand nombre de départements d'études françaises.

La présence d'écoles de langue française, d'un Institut français (comme en Lituanie), d'une Alliance française, de lycées français est toujours considérée comme un atout. Il en va de même là où la représentation de la Fédération Wallonie-Bruxelles est particulièrement active dans le domaine de l'apprentissage, comme c'est le cas à Bucarest.

Le recours aux nouvelles technologies - la vidéo, internet- est cité dans nombre de réponses.

Plusieurs sections mettent en avant le potentiel humain, l'engagement et le dévouement des professeurs (Pologne) ou leur formation particulière: la Géorgie et le Luxembourg citent ainsi le cas de professeurs formés en France.

2. Quelles sont, selon vous, les faiblesses de l'enseignement du français dans votre pays?

Le point faible le plus fréquemment cité est la concurrence de l'anglais: langue des affaires, réputée porte ouverte sur l'emploi.

Il en va ainsi un peu partout même au Luxembourg , pays trilingue où l'on a envisagé un temps que l'anglais devienne la seule langue obligatoire en terminale pour finalement maintenir le français dont la connaissance reste la plus demandée sur le marché de l'emploi.

Sans surprise, de nombreuses sections s'accordent pour dire que le manque de moyens - le coût élevé de la formation en langue étrangère- l'insuffisance de matériel mais aussi le manque de méthodes innovantes ou les outils pédagogiques inadaptés sont à ranger au nombre des faiblesses.

Sans être nécessairement une faiblesse, la formation continue/continuée des enseignants est largement jugée comme pouvant être améliorée. La post-formation dans un pays francophone est par tous considérée comme l' idéal qu'il faudrait atteindre.

Une piste éventuelle pour les systèmes éducatifs qui manqueraient d'enseignants?

3. Citez trois exemples de bonnes pratiques ou de bons outils:

a) existant dans votre pays

b) à créer

Viennent très nettement en tête dans la rubrique des bonnes pratiques existantes les jumelages, bourses et les programmes d'échanges linguistiques qu'ils concernent les élèves ou les professeurs.

Sont également fréquemment cités les approches pédagogiques associées aux nouvelles technologies dont l'apprentissage en ligne (Pologne) et l'ambitieux projet de la section de la Macédoine qui vise à doter chaque élève d'un ordinateur.

A noter deux exemples particuliers:

- l'un cité par le Val d'Aoste qui semble relever d'une politique linguistique particulièrement pertinente et cohérente: l'apprentissage précoce dès l'école maternelle et la continuité dans l'apprentissage rendue possible par les plages de concertation ente écoles maternelles, élémentaires, collèges.

- l'autre par le Canton de Vaud et la Fédération Wallonie-Bruxelles: l'organisation de classes de français intensif pour primo-arrivants. Ces classes sont bien suivies et les résultats en sont souvent remarquables comme l'est la motivation des élèves et l'enthousiasme des enseignants.

Et enfin, parmi les pratiques les plus abouties mais aussi les plus exigeantes: la co-diplomation ou le double diplôme français-géorgien/ macédonien,/arménien/ roumain.

En ce qui concerne les pratiques à créer, on peut les ramener à une idée essentielle: il faut plus de contact entre les enseignants du français (idée du réseau) mais aussi et surtout dans la formation continue plus de contact direct avec des formateurs francophones que ces contacts se déroulent dans le pays d'origine des enseignants ou mieux dans un pays où le français est la langue maternelle.

Notons également cette remarque importante sur l'évaluation.

"Passer d'une évaluation négative reposant sur la recherche d'erreurs à une valorisation positive valorisant les réussites mieux à même de donner le goût des langues est un élément-clé d'une politique linguistique éducative

"L'évaluation négative risque d'inhiber l'envie d'une expression libre dans les langues apprises et suscite un sentiment d'insécurité envers les langues, ce qui entrave l'engagement personnel de l'élève ds l'apprentissage d'une langue"

Suggestion personnelle: une réunion comme celle-ci ne devrait-elle pas se doubler d'une formation pour les enseignants.?

4. Quelle suggestion simple d'amélioration de l'apprentissage du français citeriez-vous en premier lieu?

Si une suggestion simple d'amélioration de l'apprentissage du français devait être retenue, il ne fait aucun doute que la mobilité des jeunes ou des enseignants vers des pays où le français est la langue maternelle remporterait la palme. Cette mobilité est suggérée via des stages ou des programmes d'échanges. Derrière cette envie d'échanges se lisent non seulement le souhait d'apprendre la langue mais aussi l'envie de découvrir une autre culture.

Arrive en deuxième choix, la demande d'un investissement renforcé des gouvernements dans l'enseignement du français (plus de francophilie) et une meilleure sensibilisation du monde de l'entreprise à l'intérêt de l'apprentissage du français.

Parmi les autres suggestions, citons : une offre culturelle croissante, l'accès aux médias en français et enfin l'adoption de la réforme de l'orthographe par tous.

5. Estimez-vous intéressant le développement de filières d'immersion linguistique dans les établissements secondaires ? Votre pays en fait-il l'expérience et sous quelle forme ? Existe-t-il des classes d'immersion en français ? Ces filières touchent-elles également l'enseignement professionnel ?

L'immersion est un concept ambivalent. Sous le vocable immersion, on peut en effet rencontrer des réalités très différentes: de l'enseignement de la langue donné exclusivement dans la langue cible aux écoles dans lesquelles l'enseignement se déroule exclusivement en français (Lycées français).

Cette variante avancée de l'immersion qui donne accès à un certificat francophone et peut parfois, déboucher sur des filières universitaires en français, se rencontre dans un tiers de nos réponses mais elle reste très largement minoritaire à l'échelle des pays concernés, même si on en trouve aussi des formes moins élaborées dans l'enseignement professionnel, notamment dans les sections tourisme et la restauration.

Le seul pays trilingue qui pratique l'immersion à l'échelle nationale est le Luxembourg non sans pourtant s'interroger sur l'ampleur du défi:

L'alphabétisation en allemand, facteur d'exclusion

Face à la double exigence de maintenir et de développer le plurilinguisme dans l'enseignement et de qualifier davantage et mieux les jeunes scolarisés, le Luxembourg est confronté à un défi considérable. Force est de constater que les exigences en langue peuvent constituer pour certains d'élèves une barrière insurmontable qui les empêche d'accéder à une qualification professionnelle. Il est donc légitime de s'interroger sur le poids des langues dans l'orientation et la sélection des élèves. La question de la langue d'alphabétisation fait avant tout débat au Luxembourg parce que 49% des 12-29 ans sont d'origine non-luxembourgeoise. Avec l'arrivée au Luxembourg de nombreux immigrants venant de pays où est parlée une langue romane (Portugal, Italie, France,

Belgique...), les difficultés d'apprentissage à l'école fondamentale se sont accrues, avec comme résultat, une demande d'alphabétisation en français. Des écoles privées n'ont pas hésité à s'engager dans cette direction.

Le cas particulier de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Il ne s'agit pas bien évidemment ici d'une immersion en français mais d'une immersion en néerlandais ou en anglais.

La formule connaît un succès certain sans doute liée à la volonté des francophones de répondre à ce reproche qui leur est souvent fait par nos compatriotes du nord de ne pas être bilingues. Sans nul doute aussi parce que la connaissance des deux autres langues nationales est un sérieux atout pour qui cherche un emploi.

Les chiffres en Fédération Wallonie-Bruxelles

Pour l'année scolaire 2011/2012, 151 écoles primaires sont en immersion (115N, 32A, 3All) sur les 1800 écoles que comptent notre enseignement primaire.

Au niveau du secondaire, 112 écoles sont en immersion (76N, 31A, 5All) sur un total d'un peu moins de 600.

L'expérience est relativement récente. Elle n'a pas la profondeur ou le recul de la génération formée en immersion. Elle séduit les parents mais rencontre au moins les difficultés suivantes:

- le recrutement des enseignants locuteurs nés
- le recrutement d'enseignants locuteurs nés et titulaire du titre pédagogique requis dans le secondaire. la dernière inspection globale montre que les cours sont certes donnés dans la langue cible mais des lacunes apparaissent dans le respect du prescrit des programmes.

En bref, une expérience à suivre mais qui n'est pas encore "universellement" transférable.

6. Votre pays (ou région) exploite-t-il à suffisance les outils d'apprentissage du français que TV5 Monde met à disposition de ses téléspectateurs ou de ses internautes ?

De nombreuses sections, pour ne pas dire quasi toutes, connaissent et trouvent intéressants les outils d'apprentissage proposés par TV5.

Beaucoup reconnaissent que le media est cependant trop peu utilisé: soit pour des raisons techniques(tout simplement parce qu'il l n'est pas disponible), soit par manque d'information, soit par manque d'une formation qui aiderait les enseignants à s'approprier l'outil.

Conclusion

Cette tentative d'établir un état des lieux de l'apprentissage du français dans nos sections n'est que le début du début de ce qui devrait être une réflexion plus large.

Nous devons y associer tous ceux qui experts ou praticiens peuvent aider à répondre aux attentes des enseignants du français dans nos sections.

Elles sont nombreuses. Elles portent sur des questions aussi diverses que la formation continuée, l'accès aux nouvelles technologies, le besoin d'outils modernes et adaptés.

Ces attentes sont légitimes.

Elle sont raisonnables.